

Gérard CHATIN 

12 Rue du Bel Air

Conseiller municipal
Un Nouvel Avenir
pour Sainte-Geneviève

60730 Sainte-Geneviève

☎ 03 60 29 36 05

☎ 06 27 45 37 12

✉ gerard.chatin@sfr.fr

le 19 juillet 2020

A Monsieur Daniel VEREECKE
Maire de Sainte-Geneviève

Monsieur le Maire,

A la lecture de l'ordre du jour de la réunion du Conseil municipal du 23 juillet, il nous est demandé de voter une avance de subvention au Comité des Fêtes. Dans le cadre du budget, la ligne budgétaire 6574 compte bien 65 000€ d'attribution de subventions. Les associations ont connu une année particulière, liée à la pandémie et à ses conséquences, et en traversent encore les difficultés. Plutôt que de ne voter qu'une avance à l'une d'entre elles, il nous paraîtrait plus opportun, plus approprié de voter dès cette réunion de Conseil l'attribution des subventions 2020 pour les associations habituellement subventionnées, voire également pour le CCAS. Ce sujet a quasiment toujours fait consensus localement. Cette année particulière justifie que les procédures habituelles soient dépassées et qu'il soit procédé de façon appropriée aux circonstances. Il en va de l'intérêt majeur de nos associations auxquelles nous sommes tous attachés, et donc de la vie sociale locale.

Nous nous permettons donc de vous suggérer l'inscription de ce point à l'ordre du jour de la réunion du 23 juillet, sur la base des montants des années antérieures.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de notre considération distinguée.

Au nom des élus Un nouvel
avenir pour Sainte-Geneviève